

ALERTE AUX MICROPLASTIQUES



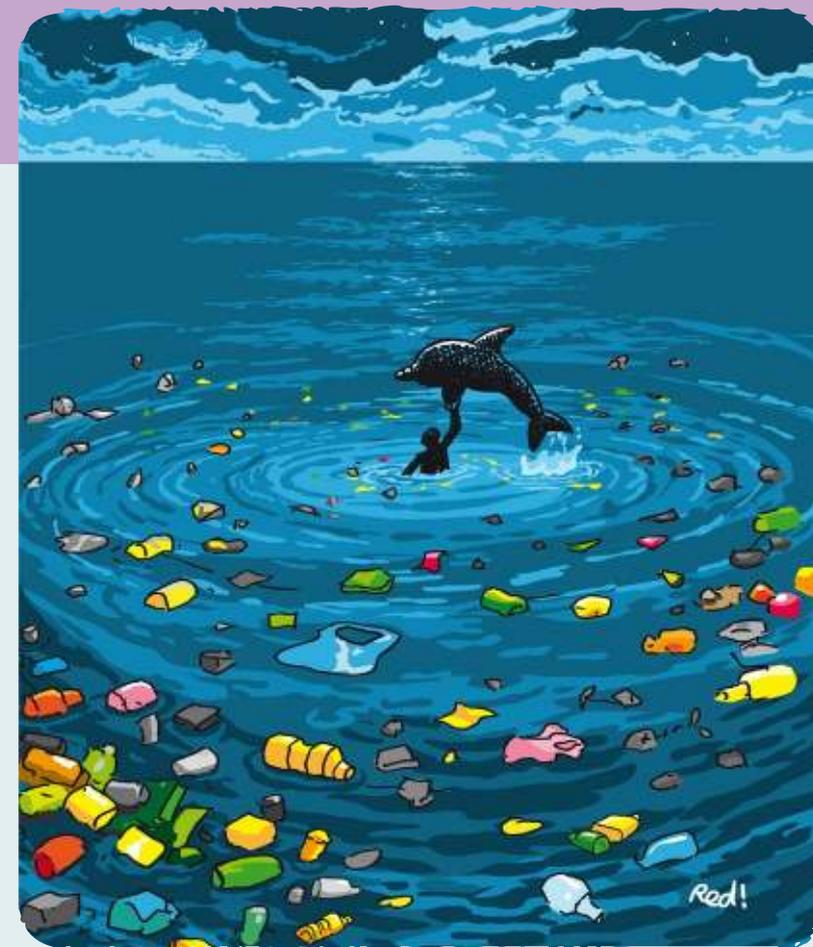
POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Du fond des fosses océaniques au sommet du mont Everest, **le plastique est partout et s'accumule**. Nous en mangeons, nous en buvons et nous en respirons. Chaque semaine, nous en ingérons en moyenne 5 grammes, l'équivalent d'une carte de crédit ! Des microparticules de plastiques sont détectées dans les selles, le sang... et peuvent franchir les barrières physiologiques jusqu'aux poumons, au cerveau et au placenta, au plus près du bébé à naître. Dès 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaissait officiellement la contamination de l'eau aux microplastiques.

Le plastique a en effet la triste spécificité de **ne pas disparaître mais de se fragmenter en microparticules et nanoparticules et de perdurer pendant des centaines d'années**. Sous l'action du temps, de la chaleur, de la lumière ou de l'abrasion, la pollution devient imperceptible mais demeure bien réelle, contaminant la biodiversité, le cycle de l'eau, les sols, la chaîne alimentaire et in fine nos organismes.

Depuis 1950, 8,3 milliards de tonnes de plastiques ont été produites, dont la moitié ces quinze dernières années. Si rien n'est fait, en 2050, la production pourrait tripler et il y aura plus de plastique dans les océans que de poissons !

Longtemps considéré comme un matériau inerte et inoffensif, nous réalisons désormais que **le plastique pollue, de façon insidieuse et persistante, à toutes les étapes de son cycle de vie**. Le plastique provient de ressources fossiles, pétrole et gaz, qui subissent des transformations chimiques dangereuses pour fabriquer les polymères, auxquels on ajoute des milliers d'additifs pour leur conférer souplesse, résistance, couleur, imperméabilité... Parmi ces additifs, pouvant représenter jusqu'à 80% de la matière, on retrouve les fameux



bisphénols, phtalates ou retardateurs de flamme, bien connus pour leur toxicité. Au moment de leur utilisation, ces substances peuvent alors être relarguées. L'industrie du plastique contribue aussi fortement aux émissions de gaz à effet de serre (production, transport, incinération...).

On aimerait nous faire croire que la solution au fléau du plastique passe par le recyclage. Or, **en dehors des bouteilles et flacons, moins de 3% des plastiques sont réellement recyclés**. Pire, en recyclant les plastiques, des additifs interdits sont réintroduits, y compris dans des emballages

alimentaires, créant de véritables bombes toxiques à retardement. Enfin, malgré cette fable d'une économie circulaire, le plastique n'est recyclé qu'une à deux fois avant de finir incinéré, en décharge ou trop souvent dans la nature. Depuis 1950, moins de 1% de tous les plastiques mis sur le marché a été recyclé plus d'une fois.

Le recyclage est une illusion qui nous fait perdre un temps précieux et nous détourne des vraies solutions : sortir au plus vite de l'âge du plastique.

**AGISSEZ
MAINTENANT !**

Agissez maintenant et jusqu'au 31 décembre 2022 en interpellant le ministère de la santé et celui de la ministre de la transition écologique.

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT

MICROPLASTIQUES ? MAXIPROBLÈMES

La pollution plastique est trop souvent illustrée par des bidons flottant à la surface de l'eau. En réalité, ce type de macro-déchets ne représente que 1% de cette pollution. L'essentiel est invisible et ressemble à une « soupe » de micro-déchets d'autant plus dangereux pour les écosystèmes qu'ils sont invisibles et suffisamment petits pour imprégner les tissus vivants et les écosystèmes.

Le plastique fait de sérieux dégâts en mer. Il tuerait chaque année 1 million d'oiseaux et 100 000 mammifères marins et fragilise les écosystèmes. Les micro-déchets de plastique sont de surcroît des éponges chimiques qui absorbent des polluants persistants présents dans l'eau, comme le DDT ou le PCB, avec le risque de créer des « effets cocktails » détonants.

Présents dans les océans, ces microplastiques le sont aussi sur terre. Ils y seraient quatre fois plus nombreux. Les stations de traitement des eaux pourraient être une des explications : les boues d'épuration chargées de micro-particules sont épandues sur les terres agricoles, venant s'ajouter aux effets de la « plasticulture » (plastique provenant des engrais encapsulés, de la décomposition des bâches...). Les stations d'épuration recueillent également les poussières émises par l'abrasion des pneus et des centaines de microfibrilles de nos vêtements, à 60% composés de matières synthétiques (polyester...) qui s'échappent dans l'eau à chaque lavage en machine.

Les contenants alimentaires participent également à cette dissémination.

Chaque jour, un bébé de 12 mois avale 1,5 million de particules microplastiques qui se détachent de son biberon. Les buveurs d'eau en bouteille en plastique présentent des concentrations aux microplastiques 22 fois supérieures aux buveurs d'eau du robinet.

Selon une étude datant de 2018, 93% des eaux en bouteilles plastiques étudiées étaient contaminées par des fragments de plastiques.



LE PLASTIQUE NOUS INTOXIQUE

100% des Français sont contaminés par les bisphénols (A, F et S), les phtalates, les parabènes, les éthers de glycol, les retardateurs de flamme et les composés perfluorés. Les enfants sont encore plus imprégnés.

On retrouve dans le corps beaucoup de composés cancérigènes avérés ou suspectés ainsi que de nombreux perturbateurs endocriniens, qui agissent à de très faibles doses et qui peuvent provoquer diabète, obésité, infertilité ou cancers hormono-dépendants...

Une étude allemande de 2019 a testé 34 objets (pots de yaourt, éponges de bain, flacons de shampoing...) : les trois quarts des objets contenaient des composés toxiques. Les chercheurs ont détecté 1 411 substances chimiques mais n'ont pu en identifier précisément que 260 !

C'est bien cette méconnaissance de la composition de ces milliers de types de plastiques qui pose problème. Plus de 4 200 substances chimiques peuvent être présentes dans les emballages plastiques et migrer du contenant vers le contenu, phénomène qui s'amplifierait avec la chaleur et les UV. Le **secret industriel** sur toute la chaîne de production entretient un manque de transparence préjudiciable à une évaluation digne de ce nom. **Sur les plus de 100 000 produits chimiques utilisés en Europe, moins de 5% d'entre eux ont été évalués ! Comment donc croire que le plastique puisse être une matière inerte et saine ?**

FEMMES ENCEINTES ET ENFANTS : À PROTÉGER DE TOUTE URGENCE

Lors du stade péri-natal, l'exposition, y compris à de faibles doses, à des substances comme des perturbateurs endocriniens présents dans certains plastiques peut avoir des effets très graves qui se révéleront au cours de la vie : cancers hormono-dépendants, troubles de la fertilité, troubles neurologiques et comportementaux, obésité... Des pathologies en forte augmentation depuis quelques décennies ! Aussi, toutes les sources potentielles d'exposition au plastique doivent être écartées – encore plus quand elles sont soumises à la chaleur : biberons, plats préparés pour bébés, cosmétiques, sols en PVC dans les maternités, jouets et articles de puériculture... Sans plus attendre, les maternités et les crèches doivent **tendre vers un objectif « Zéro plastique ».**



RECYCLER, C'EST ENCORE PLUS DANGEREUX

En toute logique, le plastique recyclé ne peut être plus « propre » que le plastique vierge. Il comporte même plus de risques : la composition initiale du produit étant opaque, celle du produit recyclé l'est encore plus ! Pire, **le recyclage maintient dans la chaîne de production des substances dangereuses, parfois interdites** comme le bisphénol A, et en produit de nouvelles par le processus même qui génère d'autres actions chimiques, sous l'action de la chaleur et des mélanges de substances. Le produit recyclé devient alors un déchet camouflé et dangereux plutôt qu'un produit éthique et sain qu'on cherche à nous vendre ! Beau tour de passe-passe, qui plus est repeint en vert ! Et c'est ainsi que des perturbateurs endocriniens comme les retardateurs de flamme bromés ont été

retrouvés dans des jouets, des accessoires pour cheveux et des ustensiles de cuisine, à des niveaux qui n'auraient pas été conformes si ces matériaux avaient été fabriqués à partir de plastique vierge. Et c'est bien le danger du recyclage si on voulait vraiment le massifier et diminuer son coût : l'industrie pousse pour abaisser les normes de qualité pour plus de tolérance sur la présence de substances dangereuses...



RECYCLER OU LA FABLE DANGEREUSE DE LA VIE ÉTERNELLE

C'est une réalité que l'on aimerait ne pas voir, surtout quand chaque jour, le premier des « petits gestes écologiques » consiste à trier consciencieusement ses déchets en ayant le sentiment de contribuer concrètement à protéger l'environnement : **le recyclage du plastique est une fable que l'on nous raconte pour entretenir un système basé sur le gaspillage des ressources**. On fait ainsi insidieusement passer l'idée que s'il y a un problème avec le plastique, c'est la faute du consommateur qui ne jette pas ses déchets dans la bonne poubelle. Et pendant ce temps-là, les « plastiqueurs » peuvent continuer à produire toujours plus de plastique en espérant tripler d'ici 2050 la quantité de plastique commercialisée dans le monde !

Sachons déjà que ce que l'on trie n'est pas

forcément recyclé. Le plastique est une matière techniquement difficile à recycler : sa matière est fragile, instable et sa composition chimique complexe et de surcroît secrète. Et quand on parvient à le recycler, on perd près de 40% de la matière durant le processus. Dans la très grande majorité des cas, le recyclage est alors un « **décyclage** » : **le produit initial devient un produit de qualité inférieure** (meuble urbain, polaires, revêtements de terrain de jeux, isolants...).

Finalement, **le recyclage s'accommode bien du jetable, voire le conforte !** Des études montrent que les mentions -souvent floues- autour du recyclage décuplent le consommateur qui, au lieu de refuser le plastique, va en consommer davantage.

CHIFFRES CLÉS



50% du plastique est à usage unique



50% du plastique produit depuis 1950 l'a été entre 2000 et 2016



Si rien n'est fait, la production de plastique pourrait **tripler** d'ici 2050



Moins de 1% de tous les plastiques produits depuis 1950 ont été recyclés plus d'une fois



L'industrie du plastique pourrait absorber **20%** de la consommation mondiale du pétrole en 2050



Chaque cycle de lavage de polaires peut libérer jusqu'à **400 000** fibres synthétiques

POUR EN SAVOIR PLUS



Océan plastique,
Nelly Pons



Les plastiqueurs,
Dorothée Moisan



Plastique, le grand emballage,
Nathalie Gontard



Recyclage, le grand enfumage,
Flore Berlingen

CONSULTER LES
SOURCES CITÉES
DANS CE DOCUMENT



NOS DEMANDES

FERMER LE ROBINET DU PLASTIQUE !

1

Planifier de manière contraignante la sortie du plastique d'ici 2030

2

Interdire les plastiques à usage unique sous 5 ans, en ciblant en priorité l'emballage qui est responsable à 45% de l'utilisation du plastique

3

Imposer l'éco-conception des produits avec des matières durables, biodégradables et sans danger pour l'environnement et la santé

4

Mettre en place une stratégie de sortie des fibres synthétiques non biodégradables

5

Orienter les financements publics vers les alternatives au jetable : réemploi, consigne, vrac, réparation...

TRANSPARENCE TOTALE ET ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE : « NO DATA, NO MARKET » !

1

Sur tout produit plastique (vierge et recyclé) **doit figurer une liste précise des ingrédients du plastique**, ce qui implique de lever le secret industriel sur sa composition. Tous les composés non mentionnés et non évalués doivent être strictement interdits.

2

Ne pas autoriser une substance **si son innocuité n'a pas été démontrée**

3

Sans attendre, interdire toute matière recyclée en contact alimentaire ou avec la peau, **tant que la garantie sur l'absence de substances dangereuses - y compris non intentionnelle - n'est pas fournie.**

LA SANTÉ D'ABORD !

1

Se doter de méthodes de détection de microplastiques dans l'alimentation pour aller vers une norme zéro microplastiques

2

Interdire tout plastique en contact alimentaire susceptible d'être chauffé : plats cuisinés, petits pots bébé, biberons...

3

Pour les femmes enceintes et les enfants, tendre vers un **objectif « zéro exposition » aux plastiques** en milieu hospitalier et scolaire.

COMMENT AGIR ?

➔ J'AGIS POUR L'ENVIRONNEMENT

- J'ai participé à la campagne « **Alerte aux microplastiques** »
- Je commande document(s) de campagne « **Alerte aux microplastiques** »

➔ JE SOUTIENS AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Je fais un don ponctuel de 30 euros 60 euros 75 euros 100 euros Autre :

J'opte pour un prélèvement automatique mensuel de 5 euros 10 euros 15 euros Autre :

- Pour tout don ponctuel égal ou supérieur à 40 euros ou pour tout prélèvement automatique égal ou supérieur à 5 euros/mois, je souhaite recevoir gratuitement le livre *Déplastifier sa vie, Je passe à l'acte* de Nelly Pons (Actes Sud).

À partir de 10€ de don sur l'année, vous pouvez devenir adhérent. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre



➔ VOS COORDONNÉES Merci d'écrire en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Coupon réponse à envoyer à Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris

À l'attention du Ministère de la santé

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris »
qui les remettra officiellement à la ministre)

À l'attention du Ministère de la Transition écologique

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris »
qui les remettra officiellement à la ministre)

SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE

Optez pour le prélèvement automatique mensuel

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de € par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »

N° national d'émetteur : 539277

Établissement teneur du compte à débiter

Nom de votre agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code postal : Ville :

Titulaire du compte (indiquez ci-dessous votre adresse et merci d'écrire en lettres capitales)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter (voir votre RIB ou RIP et merci d'écrire en lettres capitales)

IBAN :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER : Réf. 539277.000284020006481 / Agir pour l'Environnement - 2, rue du Nord - 75018 Paris

Date :

Signature :

Joindre
un RIB
ou un RIP



contact@agirpourenvironnement.org



www.agirpourenvironnement.org

Imprimé sur papier recyclé par la Scop Presse Pluriel

ALERTE AUX MICROPLASTIQUES

À l'attention du Ministère de la santé,

Avec le plastique qui a envahi notre quotidien, nous sommes face à un nouveau scandale de santé publique. Chaque semaine, nous en ingérons l'équivalent d'une carte de crédit. Je vous demande d'agir avec célérité en adoptant les mesures suivantes :

- ✦ Lever le secret industriel sur la composition des plastiques. Sur tout produit, doit être indiqué l'ensemble des ingrédients du plastique y compris ses additifs ;
- ✦ Interdire la présence de microplastiques dans l'alimentation ;
- ✦ Éliminer tous les plastiques en milieu hospitalier et scolaire ;
- ✦ Interdire tous les plastiques en contact alimentaire susceptibles d'être chauffés.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE

ALERTE AUX MICROPLASTIQUES

À l'attention du Ministère de la Transition écologique,

Le plastique est devenu un fléau mettant en danger notre environnement et notre santé. Les mesures prises n'ont pas stoppé sa croissance exponentielle. Face à l'urgence, il faut changer de cap et décider d'une politique ambitieuse à la hauteur des enjeux et assortie de vraies sanctions :

- ✦ Planifier la sortie du plastique d'ici 2030, et celle du plastique à usage unique d'ici 5 ans ;
- ✦ Interdire toute substance si son innocuité n'a pas été prouvée ;
- ✦ Imposer l'éco-conception des produits, y compris pour les fibres synthétiques textiles ;
- ✦ Imposer au plastique recyclé les mêmes normes qu'au plastique vierge.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE